



République Française  
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme  
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)  
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

**Nombre de membres en**

**exercice** : 15

**Présents** : 15

**Votants**: 0

**Convocation le** :  
14/04/2023

**Séance du mercredi 10 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le dix mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de , Maire.

**Sont présents** : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, PEYCELON Guillaume, BAROU Guy, MEFTAH Pascal, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

**Représentés** :

**Absents et Excuses** :

**Secrétaire de séance** :

**Objet de la délibération :**

**APPROBATION DE LA  
CONVENTION  
D'OCCUPATION DES  
SALLES  
DE\_2023\_028**

Madame Auriane GOURBEYRE expose que les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne école et de l'ancienne mairie touchent à leur fin. Les nouveaux espaces vont pouvoir être mis à la disposition des associations dans le but de faciliter le développement des activités associatives ou d'apporter une aide efficace au développement des relations sociales entre les administrés

Pour ce faire, il convient d'approuver le nouveau modèle de convention d'occupation des salles pour les associations communales.

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent également être définies afin que les mises à dispositions à ces catégories d'usagers se déroulent dans des conditions optimales.

**Le Conseil Municipal, après délibération :**

- **Approuve le principe de la mise à disposition des salles communales ;**
- **Approuve le modèle de convention d'occupation des salles communales par les associations ;**
- **Approuve les conditions d'utilisation des salles telles qu'elles figurent en annexe ;**

Fait et délibéré  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

